

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 2

Rubrik: CRS en bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

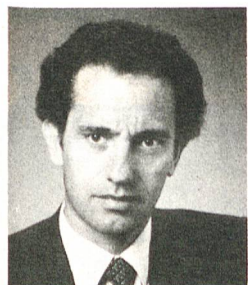
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conférence internationale

M. Bénédict de Tscharner, ancien Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux avec rang d'ambassadeur au Département fédéral de l'économie publique, a été engagé par la Croix-Rouge suisse en tant que Commissaire général de la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge qui aura lieu en octobre 1986 à Genève. La conférence sera présidée par M. Kurt Bolliger, notre président, dont M. de Tscharner sera le conseiller durant le déroulement de la conférence. L'ordre du jour comprendra notamment la révision totale des statuts de la Croix-Rouge



internationale et traitera de la diffusion et surtout – thème extrêmement actuel – de l'application des conventions de Genève et de leurs protocoles additionnels. Il est intéressant de relever que ce sera la pre-



Montage audio-visuel sur la Croix-Rouge

Le Service de prêt à domicile de la Croix-Rouge suisse tiendra à disposition, dès le mois de mars, un montage audio-visuel en langue allemande présentant les diverses activités de la Croix-Rouge suisse. Les versions française et italienne sortiront prochainement.

Ce montage d'un quart d'heure remplacera l'ancien; plus vivant, il sera mieux adapté à un large public. Il peut être commandé sous forme de bande vidéo ou de film 16 mm à l'adresse: Service de prêt à domicile CRS, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne

mière fois depuis 1925 que la plus haute autorité délibérante du mouvement de la Croix-Rouge tiendra ses assises en Suisse. Elle a lieu tous les quatre ans et réunit les délégués non seulement des sociétés nationales, du CICR et de la Ligue, mais également de tous les Etats signataires des Conventions de Genève.

10% pour le Service sanitaire coordonné

Hubert Bucher, avocat, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, accordera 10% de son temps, selon la décision du comité central, au groupe de travail «Personnel du Service sanitaire coordonné», à la Commission du Service sanitaire au sein de l'Etat-major de la défense.



Succès pour les diététiciens

La Croix-Rouge suisse, qui règle, surveille et encourage la formation de huit professions de la santé, a reconnu lors d'une cérémonie officielle, le 8 février 1985, le programme de formation de l'école de diététique de Genève.

Il s'agit de la première reconnaissance d'un programme d'une école de diététique sur les trois établissements de ce genre que compte notre pays. Cette profession en plein essor vous est présentée en détail dans ce numéro (p. 12-13).



Pour les malades à domicile

Depuis quelque temps, la Section Croix-Rouge de La Chaux-de-Fonds désire créer un service de garde des malades. C'est maintenant chose faite. Le service apportera un précieux appui aux personnes désireuses de garder à domicile un parent gravement ma-

Un don de Fr. 50 000.—

Un donateur anonyme de la ville de Berne a remis un splendide chèque de Fr. 50 000.— à la Croix-Rouge suisse sur lequel figurait ceci: «Veuillez consacrer, s.v.p., la moitié de la somme aux opérations de secours, l'autre moitié aux parrainages.»

La Croix-Rouge suisse est profondément reconnaissante envers le donateur anonyme.

Abschnitt
Coupon
Cedola

Fr. 50'000. c. —

einbezahlt von / versé par / versati da
Giro aus Konto
Virement du c. ch.
Girata dal conto N°

anonym

auf Konto
au compte
al conto N° 30-4200-3

für
pour
per Schweizerischer Roter

Krenzo Bueh Bern

